

N°DBCA-2023-076

- Membres théoriques :
5
- Membres en exercice :
5
- Membres présents :
5
- Votants :
5



**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

RECRUTEMENT DE CONTRACTUELS

Le 16 novembre 2023, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 31 octobre 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 5 membres présents, le Bureau peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Nicolas BERTRAND, 1^{er} Vice-Président
- Madame Louisa COUPPEY, 2^{ème} Vice-présidente
- Monsieur Bastien CORITON, 3^{ème} Vice-président
- Monsieur Julien DEMAZURE, 5^{ème} membre

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Projet d'établissement		
Les Politiques	Les Axes Stratégiques	Les Segments de Travail
<i>Ressources et moyens</i>	<i>Préserver, optimiser et adapter la RH</i>	

*

* *

Vu :

- *le code général des collectivités territoriales,*
- *le code général de la fonction publique,*
- *le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,*
- *la délibération du Conseil d'administration n°2021-CA-30 du 06 septembre 2021 portant délégation du Conseil d'administration au Bureau.*

*

* *

Pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité ou saisonnier d'activité, ou pallier l'absence d'agents en arrêt maladie, les postes suivants pourront être tenus par des agents contractuels recrutés sur la base de l'article L.332-23 ou L.332-13 du Code Général de la Fonction Publique :

- 1 poste de logisticien(ne), adjoint(e) technique à agent(e) de maîtrise au sein du groupement Technique et logistique (contrat de 6 mois) ;
- 1 poste d'assistant(e), cadre d'emplois des adjoints administratifs au sein de la Sous-direction Anticipation et action (contrat de 1 mois) ;
- 1 poste de gestionnaire magasinier, adjoint(e) technique à agent(e) de maîtrise au sein du groupement Technique et logistique (contrat de 1 mois) ;
- 1 poste d'assistant(e), cadre d'emplois des adjoints administratifs au sein du groupement Ressources humaines (contrat de 6 mois) ;
- 1 poste d'opérateur(rice) matériels roulants, adjoint(e) technique à agent(e) de maîtrise au sein du groupement Technique et logistique (contrat de 3 mois) ;
- 1 poste de gestionnaire, cadre d'emplois des adjoints administratifs au sein du groupement Formation et activités physiques (contrat de 6 mois) ;
- 1 poste d'assistant(e), cadre d'emplois des adjoints administratifs au sein du groupement Ressources humaines (contrat de 3 mois) ;
- 1 poste d'agent(e) d'entretien, adjoint(e) technique au sein du groupement Finances (contrat de 12 mois) ;

*

* *

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600019-20231117-DBCA-2023-076-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2023

Affichage : 17/11/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président du Conseil d'administration,

Signé électroniquement, le 17/11/2023
Andre GAUTIER, Président CASDIS

André GAUTIER